

SÉANCE DU 10 AVRIL 2024

DELIBERATION n°2024-04-085 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 04/04/2024

L'an deux mille vingt quatre, le 10 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes à Abzac, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents (54) :

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Philippe MARIGOT, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Patrick DE MARCHI, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Josette TRAVAILLOT

Absents (18) :

Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Christophe DARDENNE, Hélène ESTRADE, Christophe GIGOT, Thierry LAFAYE, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote (6) :

Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Michèle LACOSTE, Didier CAZENAVE pouvoir à Michel MASSIAS, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES
BUDGET PRINCIPAL : AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 2 avril 2024,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 2 avril 2024,

Après en avoir délibéré,
 et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder à l'affectation du résultat 2023 de la section de fonctionnement du budget principal :

Budget principal

I- Rappel des résultats 2023	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice – excédent	2 391 230.78 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	3 176 215.22 €
Résultat de clôture à affecter	5 567 446.00 €
Besoin réel de financement – section investissement	
Résultat section investissement – déficit	- 1 220 599.66 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	- 910 625.79 €
Résultat comptable cumulé	- 2 131 225.45 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	3 695 226.67 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	3 348 308.00 €
Solde des restes à réaliser	- 346 918.67 €
Besoin (-) réel de financement	2 478 144.12 €
II- Affectation des résultats	
Affectation du résultat de fonctionnement	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	2 478 144.12 €
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	€
Total 1068	2 478 144.12 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)	3 089 301.88 €
Report D 001	- 2 131 225.45 €

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	3 089 301.88 €	2 131 225.45 €	2 478 144,12 €	/

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

18 avril 2024

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation
Philippe BUISSON,
Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,
Vice-présidente,
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 033-200070092-20240410-2024_04_085-DE



SÉANCE DU 10 AVRIL 2024

DELIBERATION n°2024-04-086 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 04/04/2024

L'an deux mille vingt quatre, le 10 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes à Abzac, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents (54) :

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Philippe MARIGOT, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Patrick DE MARCHI, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Josette TRAVAILLOT

Absents (18) :

Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Christophe DARDENNE, Hélène ESTRADE, Christophe GIGOT, Thierry LAFAYE, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote (6) :

Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Michèle LACOSTE, Didier CAZENAVE pouvoir à Michel MASSIAS, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES
BUDGET ANNEXE TRANSPORT : AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,
 Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 2 avril 2024,
 Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 2 avril 2024,

Après en avoir délibéré,
 et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder à l'affectation du résultat 2023 de la section de fonctionnement du budget annexe « transport » :

Budget annexe transport

I- Rappel des résultats 2023	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice – excédent	- 936.44 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	422 438.36 €
Résultat de clôture à affecter	912 374.80 €
Besoin réel de financement – section investissement	
Résultat section investissement – déficit	- 254 002.11 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	- 21 777.89 €
Résultat comptable cumulé	- 275 780.00 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	48 887.30 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	0.00 €
Solde des restes à réaliser	- 48 887.30 €
Besoin (-) réel de financement	324 667.30 €
II- Affectation des résultats	
Affectation du résultat de fonctionnement	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	324 667.30 €
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	€
Total 1068	324 667.30 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)	587 707.50 €
Report D 001 :	275 780.00 €

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

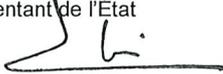
Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	587 707.50 €	275 780.00 €	324 667.30 €	/

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

18 avril 2024

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État


Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
et par délégation

Philippe BUISSON,

Président de la Communauté d'Agglomération du
Libournais,

Président de séance




Fabienne FONTENEAU,
Vice-présidente,
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 033-200070092-20240410-2024_04_086-DE



SÉANCE DU 10 AVRIL 2024

DELIBERATION n°2024-04-087 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 04/04/2024

L'an deux mille vingt quatre, le 10 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes à Abzac, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents (54) :

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Philippe MARIGOT, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Patrick DE MARCHI, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Josette TRAVAILLOT

Absents (18) :

Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Christophe DARDENNE, Hélène ESTRADE, Christophe GIGOT, Thierry LAFAYE, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote (6) :

Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Michèle LACOSTE, Didier CAZENAVE pouvoir à Michel MASSIAS, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES
BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE : AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 2 avril 2024,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 2 avril 2024,

Après en avoir délibéré,

et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder à l'affectation du résultat 2023 de la section de fonctionnement du budget annexe « centre aquatique » :

Budget annexe centre aquatique

I- Rappel des résultats 2023	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice – excédent	500 430.26 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	549 653.30 €
Résultat de clôture à affecter	1 050 083.56 €
Besoin réel de financement – section investissement	
Résultat section investissement – excédent	- 996.47 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	- 911 195.50 €
Résultat comptable cumulé	- 756 199.03 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	69 900.89 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	0.00 €
Solde des restes à réaliser	- 69 900.89 €
Besoin (-) réel de financement	826 099.92 €
II- Affectation des résultats	
Affectation du résultat de fonctionnement	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	826 099.92 €
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	€
Total 1068	826 099.92 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)	223 983.64 €
Report D 001 :	756 199.03 €

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

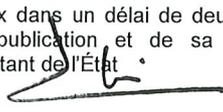
Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	223 983.64 €	756 199.03 €	826 099.92 €	/

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

18 avril 2024

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État



Le Président,
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation
 Philippe BUISSON,
 Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,
 Président de séance



Fabienne FONTENEAU,
 Vice-présidente,
 Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 033-200070092-20240410-2024_04_087-DE



SÉANCE DU 10 AVRIL 2024

DELIBERATION n°2024-04-088 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 04/04/2024

L'an deux mille vingt quatre, le 10 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes à Abzac, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents (54) :

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Philippe MARIGOT, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Patrick DE MARCHI, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Josette TRAVAILLOT

Absents (18) :

Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Christophe DARDENNE, Hélène ESTRADE, Christophe GIGOT, Thierry LAFAYE, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote (6) :

Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Michèle LACOSTE, Didier CAZENAVE pouvoir à Michel MASSIAS, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES
BUDGET ANNEXE ZAE DE FRAPPE : AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 2 avril 2024,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 2 avril 2024,

Après en avoir délibéré,
 et à l'**unanimité (60)** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder à l'affectation du résultat 2023 de la section de fonctionnement du budget annexe « ZAE de Frappe » :

Budget annexe ZAE de Frappe

I- Rappel des résultats 2023	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	0.00 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	1 110.26 €
Résultat de clôture à affecter	1 110.26 €
Besoin réel de financement – section investissement	
Résultat section investissement – excédent	159 563.89 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	- 901.30 €
Résultat comptable cumulé	641 465.19 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	0.00 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	0.00 €
Solde des restes à réaliser	0.00 €
Excédent (+) réel de financement	641 465.19 €
II- Affectation des résultats	
Affectation du résultat de fonctionnement	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	0 €
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	0 €
Total 1068	0 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)	1 110.26 €
Report R 001 :	641 465.19 €

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	1 110.26 €	/	/	641 465.19 €



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

18 avril 2024

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation
 Philippe BUISSON,
 Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,
 Président de séance



Fabienne FONTENEAU,
 Vice-présidente,
 Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 033-200070092-20240410-2024_04_088-DE

SÉANCE DU 10 AVRIL 2024

DELIBERATION n°2024-04-089 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 04/04/2024

L'an deux mille vingt quatre, le 10 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes à Abzac, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents (54) :

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Philippe MARIGOT, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Patrick DE MARCHI, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Josette TRAVAILLOT

Absents (18) :

Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Christophe DARDENNE, Hélène ESTRADE, Christophe GIGOT, Thierry LAFAYE, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote (6) :

Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Michèle LACOSTE, Didier CAZENAVE pouvoir à Michel MASSIAS, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance



FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES
 BUDGET ANNEXE ZAE D'EYGRETEAU - PHASES 1 ET 2 : AFFECTATION DES RESULTATS
 2023

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 2 avril 2024,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 2 avril 2024,

Après en avoir délibéré,
 et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder à l'affectation du résultat 2023 de la section de fonctionnement du budget annexe « ZAE d'Eygrefeuille – phases 1 et 2 » :

Budget annexe ZAE d' Eygrefeuille - phases 1 et 2

I- Rappel des résultats 2023	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice – excédent	0.50 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	0.00 €
Résultat de clôture à affecter	0.50 €
Besoin réel de financement – section investissement	
Résultat section investissement – Excédent	0.00 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	0.00 €
Résultat comptable cumulé	0.00 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	0.00 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	0.00 €
Solde des restes à réaliser	0.00 €
Besoin (-) réel de financement	0.00 €
II- Affectation des résultats	
Affectation du résultat de fonctionnement	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	0 €
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	0 €
Total 1068	0 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)	0.50 €
Report D 001 :	0.00 €

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

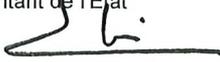
Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	0.50 €	/	/	/

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

18 avril 2024

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État



Le Président,
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation
 Philippe BUISSON,
 Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,
 Président de séance



Fabienne FONTENEAU,
 Vice-présidente,
 Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 033-200070092-20240410-2024_04_089-DE



SÉANCE DU 10 AVRIL 2024

DELIBERATION n°2024-04-090 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 04/04/2024

L'an deux mille vingt quatre, le 10 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes à Abzac, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents (54) :

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Philippe MARIGOT, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Patrick DE MARCHI, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Josette TRAVAILLOT

Absents (18) :

Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Christophe DARDENNE, Hélène ESTRADE, Christophe GIGOT, Thierry LAFAYE, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote (6) :

Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Michèle LACOSTE, Didier CAZENAVE pouvoir à Michel MASSIAS, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES
 BUDGET ANNEXE ZAE D'EYGRETEAU - PHASES 3 ET 4 : AFFECTATION DES RESULTATS
 2023

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 2 avril 2024,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 2 avril 2024,

Après en avoir délibéré,
 et à l'**unanimité (60)** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder à l'affectation du résultat 2023 de la section de fonctionnement du budget annexe « ZAE d'Eygreteau – phase 3 & 4 » :

Budget annexe ZAE d' Eygreteau - phases 3 et 4

I- Rappel des résultats 2023	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice – excédent	0.00 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	0.00 €
Résultat de clôture à affecter	0.00 €
Besoin réel de financement – section investissement	
Résultat section investissement – Déficit	- 1 949 768.00 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	0.00 €
Résultat comptable cumulé	- 1 949 768.00 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	0.00 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	0.00 €
Solde des restes à réaliser	0.00 €
Besoin (-) réel de financement	1 949 768.00 €
II- Affectation des résultats	
Affectation du résultat de fonctionnement	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	0 €
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	0 €
Total 1068	0 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)	0.00 €
Report D 001 :	1 949 768.00 €

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

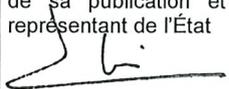
Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	/	1 949 768.00 €	/	/

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

18 avril 2024

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État


Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation
Philippe BUISSON,
Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,
Président de séance




Fabienne FONTENEAU,
Vice-présidente,
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 033-200070092-20240410-2024_04_090-DE

SÉANCE DU 10 AVRIL 2024

DELIBERATION n°2024-04-091 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 04/04/2024

L'an deux mille vingt quatre, le 10 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes à Abzac, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents (54) :

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Philippe MARIGOT, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Patrick DE MARCHI, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Josette TRAVAILLOT

Absents (18) :

Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Christophe DARDENNE, Hélène ESTRADE, Christophe GIGOT, Thierry LAFAYE, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote (6) :

Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Michèle LACOSTE, Didier CAZENAVE pouvoir à Michel MASSIAS, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES
BUDGET ANNEXE ZAE DE CAMPARIAN : AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 2 avril 2024,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 2 avril 2024,

Après en avoir délibéré,

et à l'**unanimité (60** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder à l'affectation du résultat 2023 de la section de fonctionnement du budget annexe « ZAE Camparian » :

Budget annexe « ZAE Camparian »

I- Rappel des résultats 2023	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	0.00 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	0.00 €
Résultat de clôture à affecter	0.00 €
Besoin réel de financement – section investissement	
Résultat section investissement – excédent	17 966.78 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	0.00 €
Résultat comptable cumulé	17 966.78 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	0.00 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	0.00 €
Solde des restes à réaliser	0.00 €
Excédent (+) réel de financement	17 966.78 €
II- Affectation des résultats	
Affectation du résultat de fonctionnement	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	0.00 €
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	0.00 €
Total 1068	0.00 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)	0.00 €
Report 001 :	17 966.78 €

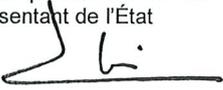
Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	/	/	/	17 966.78 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne le 18 avril 2024

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État


Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
et par délégation
Philippe BUISSON,
Président de la Communauté d'Agglomération du
Libournais,
Président de séance




Fabienne FONTENEAU,
Vice-présidente,
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 033-200070092-20240410-2024_04_091-DE



SÉANCE DU 10 AVRIL 2024

DELIBERATION n°2024-04-092 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 04/04/2024

L'an deux mille vingt quatre, le 10 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes à Abzac, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents (54) :

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Philippe MARIGOT, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Patrick DE MARCHI, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Josette TRAVAILLOT

Absents (18) :

Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Christophe DARDENNE, Hélène ESTRADE, Christophe GIGOT, Thierry LAFAYE, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote (6) :

Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Michèle LACOSTE, Didier CAZENAVE pouvoir à Michel MASSIAS, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES
BUDGET ANNEXE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES : AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 2 avril 2024,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 2 avril 2024,

Après en avoir délibéré,
 et à l'**unanimité (60** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder à l'affectation du résultat 2023 de la section de fonctionnement du budget annexe « pépinière d'entreprises » :

Budget annexe pépinière d'entreprises

I- Rappel des résultats 2023	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice – excédent	19 190.64 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	37 665.32 €
Résultat de clôture à affecter	56 855.96 €
Besoin réel de financement – section investissement	
Résultat section investissement – déficit	- 160.20 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	621.05 €
Résultat comptable cumulé	460.85 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	8 837.00 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	0 €
Solde des restes à réaliser	- 8 837.00 €
Besoin (-) réel de financement	8 376.15 €
II- Affectation des résultats	
Affectation du résultat de fonctionnement	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	8 376.15 €
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	€
Total 1068	8 376.15 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)	48 479.81 €
Report R 001 :	460.85 €

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	48 479.81 €	/	8 376.15 €	460.85 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

18 avril 2024

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
et par délégation

Philippe BUISSON,
Président de la Communauté d'Agglomération du
Libournais,
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,
Vice-présidente,
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 033-200070092-20240410-2024_04_092-DE



SÉANCE DU 10 AVRIL 2024

DELIBERATION n°2024-04-093 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 04/04/2024

L'an deux mille vingt quatre, le 10 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes à Abzac, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents (54) :

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Philippe MARIGOT, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Patrick DE MARCHI, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Josette TRAVAILLOT

Absents (18) :

Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Christophe DARDENNE, Hélène ESTRADE, Christophe GIGOT, Thierry LAFAYE, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote (6) :

Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Michèle LACOSTE, Didier CAZENAVE pouvoir à Michel MASSIAS, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES
 BUDGET ANNEXE PORT DE LIBOURNE - SAINT EMILION : AFFECTATION DES
 RÉSULTATS 2023

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 2 avril 2024,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 2 avril 2024,

Après en avoir délibéré,
 et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder à l'affectation du résultat 2023 de la section de fonctionnement du budget annexe « Port de Libourne / Saint Emilion » :

Budget annexe port de Libourne – Saint Emilion

I- Rappel des résultats 2023	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice – excédent	3 312.89 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	33 689.74 €
Résultat de clôture à affecter	37 002.63 €
Besoin réel de financement – section investissement	
Résultat section investissement – déficit	- 46 077.24 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	60 469.92 €
Résultat comptable cumulé	14 392.68 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	45 750.00 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	0.00 €
Solde des restes à réaliser	- 45 750.00 €
Besoin (-) réel de financement	31 357.32 €
II- Affectation des résultats	
Affectation du résultat de fonctionnement	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	31 357.32 €
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	0 €
Total 1068	31 357.32 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)	5 645.31 €
Report R 001 :	14 392.68 €

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	5 645.31 €	/	31 357.32	14 392.68 €



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

18 avril 2024

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation
Philippe BUISSON,
Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,
Vice-présidente,
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 033-200070092-20240410-2024_04_093-DE

SÉANCE DU 10 AVRIL 2024

DELIBERATION n°2024-04-094 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 04/04/2024

L'an deux mille vingt quatre, le 10 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes à Abzac, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents (54) :

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Philippe MARIGOT, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Patrick DE MARCHI, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Josette TRAVAILLOT

Absents (18) :

Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Christophe DARDENNE, Hélène ESTRADE, Christophe GIGOT, Thierry LAFAYE, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote (6) :

Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Michèle LACOSTE, Didier CAZENAVE pouvoir à Michel MASSIAS, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES
BUDGET ANNEXE GEMAPI : AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 2 avril 2024,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 2 avril 2024,

Après en avoir délibéré,
 et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder à l'affectation du résultat 2023 de la section de fonctionnement du budget annexe « GEMAPI » :

Budget annexe GEMAPI

I- Rappel des résultats 2023	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice – excédent	249 465.68 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	16 830.21 €
Résultat de clôture à affecter	266 295.89 €
Besoin réel de financement – section investissement	
Résultat section investissement – excédent	- 138 747.18 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	372 300.00 €
Résultat comptable cumulé	233 552.82 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	199 553.65 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	0.00 €
Solde des restes à réaliser	- 199 553.65 €
Excédent (+) réel de financement	33 999.17 €
II- Affectation des résultats	
Affectation du résultat de fonctionnement	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	€
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	€
Total 1068	0 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)	266 295.89 €
Report R 001 :	233 552.82 €

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	266 295.89 €	/	/	233 552.82 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

18 avril 2024

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation

Philippe BUISSON,
Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,
Vice-présidente,
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 033-200070092-20240410-2024_04_094-DE

SÉANCE DU 10 AVRIL 2024

DELIBERATION n°2024-04-095 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 04/04/2024

L'an deux mille vingt quatre, le 10 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes à Abzac, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents (54) :

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Philippe MARIGOT, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Patrick DE MARCHI, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Josette TRAVAILLOT

Absents (18) :

Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Christophe DARDENNE, Hélène ESTRADE, Christophe GIGOT, Thierry LAFAYE, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote (6) :

Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Michèle LACOSTE, Didier CAZENAVE pouvoir à Michel MASSIAS, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES
BUDGET ANNEXE EAU POTABLE LIBOURNE : AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 2 avril 2024,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 2 avril 2024,

Après en avoir délibéré,
 et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder à l'affectation du résultat 2023 de la section de fonctionnement du budget annexe « eau potable Libourne » :

Budget annexe eau potable Libourne

I- Rappel des résultats 2023	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice – excédent	76 536.90 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	18 412.68 €
Résultat de clôture à affecter	94 949.58 €
Besoin réel de financement – section investissement	
Résultat section investissement – déficit	- 211 128.77 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	460 020.79 €
Résultat comptable cumulé	- 892.02 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	9 770.56 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	
Solde des restes à réaliser	- 9 770.56 €
Excédent (+) réel de financement	239 121.46 €
II- Affectation des résultats	
Affectation du résultat de fonctionnement	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	0.00 €
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	0.00 €
Total 1068	0.00 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)	94 949.58 €
Report R 001 :	248 892.02 €

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	94 949.58 €	/	/	248 892.02 €



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

18 avril 2024

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation

Philippe BUISSON,
 Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,
 Président de séance



Fabienne FONTENEAU,
 Vice-présidente,
 Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 033-200070092-20240410-2024_04_095-DE

SÉANCE DU 10 AVRIL 2024

DELIBERATION n°2024-04-096 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 04/04/2024

L'an deux mille vingt quatre, le 10 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes à Abzac, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents (54) :

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Philippe MARIGOT, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Patrick DE MARCHI, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Josette TRAVAILLOT

Absents (18) :

Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Christophe DARDENNE, Hélène ESTRADE, Christophe GIGOT, Thierry LAFAYE, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote (6) :

Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Michèle LACOSTE, Didier CAZENAVE pouvoir à Michel MASSIAS, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES
 BUDGET ANNEXE EAU POTABLE LES BILLAUX - LALANDE DE POMEROL : AFFECTATION
 DES RÉSULTATS 2023

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 2 avril 2024,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 2 avril 2024,

Après en avoir délibéré,
 et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder à l'affectation du résultat 2023 de la section de fonctionnement du budget annexe « eau potable Les Billaux - Lalande de Pomerol » :

Budget annexe eau potable Les Billaux - Lalande de Pomerol

I- Rappel des résultats 2023	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice – excédent	39 327.27 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	202 575.58 €
Résultat de clôture à affecter	241 902.85 €
Besoin réel de financement – section investissement	
Résultat section investissement – excédent	5 466.00 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	146 558.92 €
Résultat comptable cumulé	152 024.92 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	0.00 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	0.00 €
Solde des restes à réaliser	0.00 €
Excédent (+) réel de financement	152 024.92 €
II- Affectation des résultats	
Affectation du résultat de fonctionnement	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	€
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	€
Total 1068	€
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)	241 902.85 €
Report R 001 :	152 024.92 €

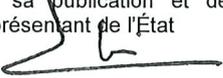
Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	241 902.85 €	/	/	152 024.92 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne 18 avril 2024

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État


Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation
Philippe BUISSON,
Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,
Vice-présidente,
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 033-200070092-20240410-2024_04_096-DE



SÉANCE DU 10 AVRIL 2024

DELIBERATION n°2024-04-097 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 04/04/2024

L'an deux mille vingt quatre, le 10 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes à Abzac, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents (54) :

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Philippe MARIGOT, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Patrick DE MARCHI, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Josette TRAVAILLOT

Absents (18) :

Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Christophe DARDENNE, Hélène ESTRADE, Christophe GIGOT, Thierry LAFAYE, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote (6) :

Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Michèle LACOSTE, Didier CAZENAVE pouvoir à Michel MASSIAS, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES
 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF LIBOURNE : AFFECTATION DES
 RÉSULTATS 2023

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 2 avril 2024,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 2 avril 2024,

Après en avoir délibéré,
 et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder à l'affectation du résultat 2023 de la section de fonctionnement du budget annexe « assainissement collectif Libourne » :

Budget annexe assainissement collectif Libourne

I- Rappel des résultats 2023	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice – excédent	2 256 253.23 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	148 848.20 €
Résultat de clôture à affecter	2 405 101.43 €
Besoin réel de financement – section investissement	
Résultat section investissement – Déficit	- 1 417 341.12 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	- 486 472.73 €
Résultat comptable cumulé	- 1 903 813.85 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	32 144.58 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	0.00 €
Solde des restes à réaliser	32 144.58 €
Besoin (-) réel de financement	1 935 958.43 €
II- Affectation des résultats	
Affectation du résultat de fonctionnement	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	1 935 958.43 €
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	€
Total 1068	1 935 958.43 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)	469 143.00 €
Report D 001 :	- 1 903 813.85 €

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	469 143.00 €	1 903 813.85 €	1 935 958.43 €	/



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne 18 avril 2024

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme et par délégation
Philippe BUISSON,
Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,
Président de séance

Fabienne FONTENEAU,
Vice-présidente,
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 033-200070092-20240410-2024_04_097-DE

SÉANCE DU 10 AVRIL 2024

DELIBERATION n°2024-04-098 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 04/04/2024

L'an deux mille vingt quatre, le 10 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes à Abzac, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents (54) :

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Philippe MARIGOT, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Patrick DE MARCHI, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Josette TRAVAILLOT

Absents (18) :

Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Christophe DARDENNE, Hélène ESTRADE, Christophe GIGOT, Thierry LAFAYE, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote (6) :

Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Michèle LACOSTE, Didier CAZENAVE pouvoir à Michel MASSIAS, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES
 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF LES BILLAUX - LALANDE DE POMEROL : AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 2 avril 2024,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 2 avril 2024,

Après en avoir délibéré,
 et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder à l'affectation du résultat 2023 de la section de fonctionnement du budget annexe « Assainissement collectif Les Billaux Lalande de Pomerol » :

Budget annexe assainissement collectif Les Billaux Lalande de Pomerol

I- Rappel des résultats 2023	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice – excédent	106 923.45 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	20 672.68 €
Résultat de clôture à affecter	127 596.13 €
Besoin réel de financement – section investissement	
Résultat section investissement – déficit	- 126 374.78 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	16 333.55 €
Résultat comptable cumulé	- 110 041.23 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	5 640.28 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	0.00 €
Solde des restes à réaliser	- 5 640.28 €
besoin (-) réel de financement	- 115 681.51 €
II- Affectation des résultats	
Affectation du résultat de fonctionnement	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	115 681.51 €
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	€
Total 1068	115 681.51 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)	11 914.62 €
Report D 001 :	- 110 041.23 €

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	11 914.62 €	110 041.23	115 681.51	/

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

18 avril 2024

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Le Président,
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation

Philippe BUISSON,
 Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,
 Président de séance



Fabienne FONTENEAU,
 Vice-présidente,
 Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 033-200070092-20240410-2024_04_098-DE

SÉANCE DU 10 AVRIL 2024

DELIBERATION n°2024-04-099 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 04/04/2024

L'an deux mille vingt quatre, le 10 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes à Abzac, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents (54) :

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Philippe MARIGOT, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Patrick DE MARCHI, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Josette TRAVAILLOT

Absents (18) :

Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Christophe DARDENNE, Hélène ESTRADE, Christophe GIGOT, Thierry LAFAYE, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote (6) :

Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Michèle LACOSTE, Didier CAZENAVE pouvoir à Michel MASSIAS, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES
 BUDGET ANNEXE RÉGIE COMMUNAUTAIRE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :
 AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 2 avril 2024,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 2 avril 2024,

Après en avoir délibéré,
 et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder à l'affectation du résultat 2023 de la section de fonctionnement du budget annexe « régie communautaire d'assainissement non collectif » :

Budget annexe « régie communautaire d'assainissement non collectif »

I- Rappel des résultats 2023	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice – déficit	- 2 400.00 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	2 534.90 €
Résultat de clôture à affecter	134.90 €
Besoin réel de financement – section investissement	
Résultat section investissement – excédent	0.00 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	0.00 €
Résultat comptable cumulé	0.00 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	0.00 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	0.00 €
Solde des restes à réaliser	0.00 €
Excédent (-) réel de financement	0.00 €
II- Affectation des résultats	
Affectation du résultat de fonctionnement	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	€
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	€
Total 1068	€
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)	134.90 €
Report R 001 :	0.00 €

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	134.90 €	/	€	/

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

18 avril 2024

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation
Philippe BUISSON,
Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,
Vice-présidente,
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 033-200070092-20240410-2024_04_099-DE